



**DÉLIBÉRATION N° 25/39 DE L'AUE  
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2025  
SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

**ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes et MM.**

Jean-Jacques CICCOLINI, Petru Antone FILIPPI, Joseph GALLETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

**ÉTAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean ALFONSI à M. Joseph GALLETTI  
Mme Véronique ARRIGHI à Jean-Jacques LUCCHINI  
Mme Angèle BASTIANI à Mme Nadine NIVAGGIONI  
M. Ghjuvan' Santu Le MAO à M. Hervé VALDRIGHI  
M. Don Joseph LUCCIONI à M. Jean-Paul PANZANI  
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI

**ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : Mmes et MM.**

Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Lisa FRANCISCI, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Marie-Anne PIERI, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Stefanu VENTURINI, Charles VOGLIMACCI

**MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSÉS ET NON PRÉSENTES :**

Monsieur Eric JALON, préfet de Corse  
Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de Corse

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Énergie  
Madame Marylin BUJOLI, Directrice des affaires juridiques et de la sécurisation de l'action publique  
Monsieur Moana GARCIE, Adjoint au Payeur de Corse  
Monsieur Andria GRASSI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU** la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,
- VU** la Délibération n°25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** la Délibération n°25/125 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2025 adoptant le budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** la Délibération n°25/11 du Conseil d'Administration de l'AUE du 10 avril 2025, adoptant le Budget Primitif de l'AUE pour l'exercice 2025,
- VU** la Délibération n°25/30 du Conseil d'Administration de l'AUE du 16 octobre 2025, adoptant la décision modificative n°1 au Budget Primitif de l'AUE pour l'exercice 2025.
- SUR** rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

À l'unanimité,

**Ont voté POUR (17) : Mmes et MM.**

Jean ALFONSI, Véronique ARRIGHI, Angèle BASTIANI, Jean-Jacques CICCOLINI, Petru Antone FILIPPI, Joseph GALLETTO, Ghjuvan' Santu Le MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

**ARTICLE PREMIER :** ADOPTE le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 16 10 2025 annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :** La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 4 décembre 2025

Le Président,  
Julien PAOLINI





## CUNTURESU DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 16 D'OTTOBRE DI U 2025 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 14h30, le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Lisa FRANCISCI, Joseph GALLETTI, Ghjuvan' Santu Le MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean ALFONSI à M. Joseph GALLETTI  
Mme Véronique ARRIGHI à M. Don-Joseph LUCCIONI  
Mme Angèle BASTIANI à Mme Nadine NIVAGGIONI  
M. Petru Antone FILIPPI à M. Ghjuvan' Santu Le MAO  
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI

### **ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : Mmes et MM.**

Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Jacques CICCOLINI, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Marie-Anne PIERI, Stefanu VENTURINI, Charles VOGLIMACCI,

### **MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSES ET NON REPRÉSENTES :**

Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de Corse

Monsieur Eric JALON, préfet de Corse

### **ETAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Andria GRASSI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques

### **Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse :**

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie

Monsieur Stefanu CARDI, Conseiller du Directeur

Madame Estelle DAMPNE, Cheffe du Département Activités publiques Urbanisme  
Madame Andrea FERREIRA, Assistante RH  
Monsieur Cyrille GAURIT, Comptable  
Monsieur Thomas LANIESSE, Chef de pôle Centre de connaissance,  
Madame Livia LUCIANI, Apprentie assistante RH  
Madame Antonia ORSONI-BUFANO, Cheffe du Département Développement commercial  
Energie  
Madame Marie-Dominique PAOLI, Conseillère du Président  
Madame Valérie SALVINI, Assistante de direction  
Monsieur Serge SEVET, Directeur délégué adjoint au contrôle administratif et juridique  
Madame Hélène TRICOU, Directrice déléguée adjointe aux finances, RH et moyens généraux

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juillet 2025

#### FINANCES/RH/MOYENS GENERAUX

- 1- Adoption de la Décision Modificative N°1 au Budget Primitif 2025
- 2- Approbation du plan de formation de juillet 2025 à juin 2027 de l'AUE
- 3- Autorisation du Directeur à lancer, signer et à exécuter le marché d'acquisition, livraison et installation de mobilier de bureau et accessoires pour les services de l'AUE

#### OBSERVATION FONCIER/URBANISME/ENERGIE

- 4- Autorisation du Directeur de l'AUE à signer une Convention cadre de partenariat relative à la coopération entre l'Insee de Corse et l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse

#### URBANISME

- 5- Autorisation donnée au Directeur pour signer une convention de partenariat avec la FNAU

#### COMMUNICATION

- 6- Rapport d'activité de l'AUE relatif à l'exercice 2024

#### ÉNERGIE

- 7- Autorisation du Directeur à lancer, signer et à exécuter le marché de prestations intellectuelles relativ à l'information, conseil et orientation des ménages par les Conseillers du dispositif ORELI
- 8- Autorisation du Directeur à initier, signer et à exécuter les conventions de partenariat entre l'AUE et les Communautés de Communes concernées par le Pacte de couverture de la Zone Blanche Corse porté par l'AUE
- 9- Adoption de la révision du guide des primes de l'AUE

#### QUESTIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

Le Directeur procède à l'appel des membres et confirme au Président que le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir. Le Président ouvre alors la séance à 14h30.

### Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juillet 2025

Le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### **Rapport n° 1. Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2025**

**Présentation :** M. Gaurit présente le rapport, accompagné des précisions complémentaires de M. le Directeur, en soulignant que la Décision Modificative n°1 vise à ajuster certaines recettes et dépenses du Budget Primitif 2025 afin de garantir l'équilibre financier de l'AUE et d'assurer une meilleure visibilité analytique des différentes activités.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport n° 2. Approbation du plan de formation de juillet 2025 à juin 2027 de l'AUE**

**Présentation :** Mme Ferreira et Mme Luciani

Le rapport soumet à approbation un Plan de formation 2025-2027 fondé sur l'analyse des besoins issus des entretiens annuels, intégrant un bilan 2023-2025 et recentré sur des actions collectives pour répondre aux exigences organisationnelles et opérationnelles de l'AUE. Une attention particulière est portée à la formation en langue corse, à la digitalisation des outils et du management.

Madame Nivaggioni interroge sur la formation en langue corse et l'attribution éventuelle de badges de niveau, ainsi que sur l'usage du corse dans les locaux, et M. le Directeur précise que plusieurs agents sont bilingues ; puis M. Luccioni questionne l'externalisation des prestations de communication, et M. le Directeur indique que celles-ci sont désormais largement ré-internalisées, avant que le Président ne souligne l'importance du bilinguisme.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport n° 3. Autorisation du Directeur à lancer, signer et exécuter le marché d'acquisition, livraison et installation de mobilier de bureau et accessoires pour les services de l'AUE**

**Présentation :** Mme Tricou

Le rapport vise à permettre au Directeur de lancer, signer et mettre en œuvre le marché destiné à renouveler et installer le mobilier de bureau nécessaire au bon fonctionnement des services de l'AUE.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport n° 4. Autorisation du Directeur à signer une convention-cadre de partenariat avec l'INSEE de Corse**

**Présentation :** M. Laniesse

Le rapport propose d'autoriser le Directeur à signer une convention-cadre de partenariat avec l'Insee de Corse afin de renforcer la connaissance statistique du territoire, sans engagement financier hors délibération spécifique ; lors des échanges, le Président interroge la possibilité d'avenants, M. Laniesse confirme qu'ils nécessiteraient un passage en Conseil d'Administration, M. Luccioni questionne les liens avec d'autres observatoires, et M. Milano rappelle la fusion des observatoires au sein de l'AUE ainsi que la cohérence avec le COP, en soulignant les partenariats existants, notamment avec la CAPA sur le logement.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport n° 5. Renouvellement de la convention de partenariat entre l'AUE et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)**

**Présentation :** Mme Dampne

Le rapport propose de renouveler la convention de partenariat entre l'AUE et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Ce partenariat permet à l'AUE d'échanger sur les pratiques et projets d'urbanisme, de participer à des clubs techniques, d'accéder à des données et formations à coût réduit, et d'organiser des ateliers avec des paysagistes et architectes sur des territoires pilotes.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n° 6. Rapport d'activité de l'AUE relatif à l'exercice 2024**

Présentation : M. Cardi

Le rapport d'activité 2024 retrace l'ensemble des actions menées sur les différentes missions de l'AUE. Il met en lumière la dynamique collective, la montée en compétences des équipes et le renforcement des partenariats institutionnels.

Le Président félicite les personnels pour le travail considérable qui a été porté tout au long de l'année.

Mme Nivaggioni s'associe et associe la majorité aux félicitations du Président concernant la motivation et le travail des agents et de leur Directeur.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n° 7. Autorisation du Directeur à lancer, signer et à exécuter le marché de prestations intellectuelles relatif à l'information, conseil et orientation des ménages par les Conseillers du dispositif ORELI**

Présentation : Mme Orsoni-Bufano

Ce dispositif contribue à faciliter l'accès aux aides, améliorer l'efficacité énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n° 8. Autorisation du Directeur à initier, signer et à exécuter les conventions de partenariat entre l'AUE et les Communautés de Communes concernées par le Pacte de couverture de la Zone Blanche Corse porté par l'AUE**

Présentation : Mme Orsoni-Bufano

Le rapport expose les conventions prévues entre l'AUE et les Communautés de communes, dans le cadre du Pacte Zone Blanche Corse, visant à renforcer la coopération locale et garantir à tous les habitants, y compris dans les zones rurales, un accès équitable et simplifié aux services d'information, de conseil et d'accompagnement pour la rénovation énergétique.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n° 9. Révision du guide des primes de l'AUE**

Présentation : Mme Antonia Orsoni-Bufano présente le rapport, avec les précisions complémentaires de M. Sevet. Elle expose les financements apportés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et ceux de la Collectivité de Corse, qui viennent compléter le dispositif.

Mme Nivaggioni souligne les évolutions du dispositif bois-énergie : la plaquette reste la principale ressource locale utilisée pour les chaudières, tandis que les granulés ne sont plus produits en Corse. Elle insiste sur la nécessité d'encourager l'utilisation de la ressource locale, rappelant qu'aucune nouvelle chaudière n'a été installée depuis dix ans.

M. Alexis Milano propose une modification du règlement d'aides de la Collectivité de Corse, afin de bonifier la mesure en faveur de la filière locale.

Le Président met aux voix le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

***Questions diverses***

Le Président informe les administrateurs, membres du Bureau que la prochaine réunion se tiendra le 3 novembre 2025.

Le Président remercie l'ensemble des administrateurs pour leur participation et leur investissement, puis lève la séance à 16h56.

**Le Président de l'AUE**  
**Julien PAOLINI**



**Le Directeur Général de l'AUE**  
**Alexis MILANO**

